



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/11/11

Reçu en Préfecture le : 08/12/11
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 28 novembre 2011
D-2011/669**

Aujourd'hui 28 novembre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Présent jusqu'à 16h12 (Monsieur Martin président à partir de 16h12)

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Madame Walryck (présente jusqu'à 16h00)

Excusés :

Madame Véronique FAYET, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Sylvie CAZES, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

**Soutien au développement du commerce, de l'artisanat
et des services de la Ville de Bordeaux. Illuminations
de fin d'année et animations de Noël 2011. Demandes
de Subvention présentées par les Associations de
commerçants et d'artisans. Décision. Autorisation.**

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien de la Ville de Bordeaux en faveur du développement du commerce, des activités artisanales et de services, plusieurs associations de commerçants et d'artisans ont présenté des projets d'illuminations et d'animations des quartiers de la ville.

Comme chaque année, la municipalité souhaite, dans le cadre de son programme de mises en lumière, parer ses rues de décors lumineux, créant ainsi une ambiance chaleureuse à l'occasion de ces fêtes de Noël.

Ce dispositif se décline à deux niveaux :

1. la mise en lumière directement par la Ville de quelques sites spécifiques : disposition de sapins sur des espaces de centralité ou de proximité, guirlandes ou projection de lumière dans les arbres d'alignement de diverses voies ou places, mise en œuvre d'illuminations spécifiques sur quelques artères du centre ville.
2. l'accompagnement des propositions d'illuminations soumises par les associations de commerçants et d'artisans par l'attribution de subventions municipales selon les critères suivants :
 - à hauteur de 40 % du montant TTC des dépenses pour les associations localisées dans le périmètre du centre ville, et de 60 % du montant TTC des dépenses pour celles situées à l'extérieur, plafonnées à 4 000 € par association,
 - une majoration de 10% pourra également être accordée aux projets d'installation permettant une réduction d'énergie consommée par rapport aux dispositifs des années antérieures. Ce complément de subvention sera calculé au prorata des dépenses éligibles TTC (10%), et le montant total de la subvention municipale ne pourra pas excéder 4 400 € par association.
 - Des dérogations à ces principes pourront être accordées, au cas par cas, pour les rues commerçantes dont la longueur est particulièrement importante.

Vous trouverez en annexe 1 l'état récapitulatif des projets et des subventions municipales pour les illuminations 2011.

Parallèlement, vous trouverez annexés, les descriptifs et budgets prévisionnels des projets d'actions ou d'animations de Noël présentés par les associations de commerçants et artisans pour lesquels les associations pourraient bénéficier des subventions municipales suivantes :

Porteurs	Actions	Dates	Budgets prévisionnels		Subventions de la Ville
			HT	TTC	
Association des Commerçants de la Barrière Judaïque	Animations de Noël	décembre 2011	1 689,30	1 795,00	897,50
Association des Commerçants de Saint Augustin	Animations de Noël	décembre 2011	2 376,25	2 450,00	1 000,00
TOTAL			4 065,55	4 245,00	1 897,50

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions présentées en annexe 1 et ci-dessus, dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature des contrats d'opération correspondants, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires nécessaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 novembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Charles BRON

ILLUMINATIONS ET DECORATIONS DE FIN D'ANNEE 2011

ASSOCIATIONS	PREVISIONNEL 2011				
	MONTANT PREVISIONNEL DES DEPENSES		SUBVENTION VILLE DE BORDEAUX		PARTICIPATION ASS. COMMERCANTS
	MONTANT PREVISIONNEL DES DEPENSES	T.T.C.	montant	%	montant
Association des Antiquaires et brocanteurs des Chartrons	3 621,96	4 331,86	3 032,00	70%	1 299,86
Association au service des Chartronnais	7 780,05	9 304,94	4 400,00	70%	4 904,94
Association des brocanteurs le passage Saint Michel	520,00	621,92	435,00	70%	186,92
Association des commerçants de Caudéran	3 547,55	4 242,87	2 970,00	70%	1 272,87
Association des commerçants de la Barrière Judaïque	5 851,17	6 998,00	4 400,00	70%	2 598,00
Association des commerçants de Saint Augustin	11 322,90	13 542,19	4 400,00	70%	9 142,19
Association des commerçants du Village Saint James	4 860,00	5 812,56	4 069,00	70%	1 743,56
Association des commerces et Services des Bastides	5 505,48	6 584,55	4 400,00	70%	2 184,55
Association des Commerçants, des Riverains et Sympathisants du Quartier Gambetta	2 850,00	3 408,60	1 704,00	50%	1 704,60
Association Judaïque Saint-Seurin	5 846,00	6 991,82	4 400,00	70%	2 591,82
Association l'Autre Triangle	2 200,00	2 631,20	1 842,00	70%	789,20
Association Les Amis de Fondaudège *	14 337,02	17 147,08	6 000,00	70%	11 147,08
Association Commerciale Remparts Hôtel de Ville	5 438,40	6 504,33	3 252,00	50%	3 252,33
Comité des commerçants de la rue de Grassi	3 300,00	3 946,80	1 973,00	50%	1 973,80
Association des Trois Conils	9 151,95	10 945,73	4 400,00	50%	6 545,73
Association Com' à Saint Pierre	11 840,85	14 161,66	4 400,00	50%	9 761,66
Association des commerçants des rues St Sernin et Nancel Penard	7 525,08	9 000,00	4 400,00	50%	4 600,00
Association des Exploitants Quai des Marques de Bordeaux	24 967,15	29 860,71	4 400,00	60%	25 460,71
Association des commerçants de la Galerie des Grands Hommes	10 250,00	12 259,00	4 400,00	50%	7 859,00
Association des commerçants du Quartier des Grands Hommes	9 682,38	11 580,13	4 400,00	50%	7 180,13
Association des commerçants du Village Nansouty	4 907,40	5 869,25	4 108,00	70%	1 761,25
GIE du centre commercial Saint Christoly	14 000,00	16 744,00	4 400,00	70%	12 344,00
Association des commerçants de la rue Jean-Jacques Rousseau	2 750,00	3 289,00	1 644,50	50%	1 644,50
TOTAL	172 055,34	205 778,19	83 829,50		121 948,69

plafond : 4 000 € sans majoration

plafond : 4 400 € avec majoration (10%)

*** Subvention exceptionnelle**

ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LA BARRIERE JUDAÏQUE

Animations de fin d'année 2011

date de réalisation

Décembre 2011

Descriptif détaillé de la manifestation

Comme chaque année, les commerçants de la barrière Judaïque se mobilisent pour faire vivre la féerie de Noël auprès des résidents et des clients du quartier. A cette occasion, une crèche avec des animaux pourra être admirée, une distribution de bonbons sera assurée par le Père Noël qui déambulera devant les commerces et partagera la magie de Noël avec les passants au son d'un orgue de barbarie. Des balades en calèche seront également proposées...

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, commerçants et artisans, ...

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
Animations			Association	1 795,00
<i>Crèche de Noël avec animaux de la ferme exotique</i>	1 000,00	1 000,00		
<i>Repas animateurs</i>	20,90	25,00		
<i>Père Noël</i>	150,00	150,00	Mairie de Bordeaux	897,50
<i>Orgue de barbarie</i>	209,03	250,00		
<i>Chocolat chaud + distribution bonbons</i>	108,70	130,00		
<i>Frais d'impression affiches</i>	200,67	240,00		
TOTAL	1 689,30	1 795,00	TOTAL	1 795,00

ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE SAINT AUGUSTIN

Animations de Noël 2011

date de réalisation

Du 17 au 31 décembre 2011

Descriptif détaillé de l'action

Les commerçants du quartier Saint Augustin souhaitent animer le quartier en mettant en place les animations suivantes :

- le traditionnel chocolat chaud sera offert à la sortie des écoles
- déambulation du Père Noël dans les rues du quartier durant la période des vacances scolaires,
- des promenades gratuites en calèche seront offertes aux enfants,
- organisation d'une tombola gratuite chez les commerçants adhérents.

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, commerçants et artisans...

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<u>Animations</u>	1 625,42	1 650,00	Association	2 450,00
<i>chocolat chaud + boisson</i>	<i>41,81</i>	<i>50,00</i>		
<i>promenades équestres (ânes)</i>	<i>1 000,00</i>	<i>1 000,00</i>		
<i>Père-Noël</i>	<i>500,00</i>	<i>500,00</i>	Mairie de Bordeaux	1 000,00
<i>repas pour animateur</i>	<i>83,61</i>	<i>100,00</i>		
<u>Communication</u>	250,84	300,00		
<i>Affiches</i>	<i>125,42</i>	<i>150,00</i>		
<i>cartes tombola</i>	<i>125,42</i>	<i>150,00</i>		
<u>tombola</u>	500,00	500,00		
<i>Chèques cadeaux</i>	<i>500,00</i>	<i>500,00</i>		
TOTAL	2 376,25	2 450,00		2 450,00